

CCS

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH DA A

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Nathalie Vassilaros, Katherie Rochette, Nicole Kisisa, Gnahoua Zoabli, Ariane Montpetit, Anne-Marie Bilodeau, Andrée Brunet, Yan Ouellette

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Josée Rouleau

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Simon-Pierre Hébert, Catherine Chayer, David Hamel

REPRÉSENTANTES DES PROFESSIONNELLES

Ève Dell'Aniello, Marie-Claude Beaudet

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Lyse Levert

PUBLIC

Cécilia Roy, Raymonde Gomis, Roxane Bernard,

SECRÉTAIRE DU CCSÉHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 4^{ème} rencontre du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2020-2021
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue virtuellement le 9 février 2021,
à 19 heures,
sur la plateforme *Zoom*

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1. Ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, madame la présidente ouvre la séance à 19 heures 10. Elle remercie les membres du CCSÉHDAA pour leur présence.
2. Période de questions du public	Aucun membre du public ne désire intervenir.
3. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la séance du CCSÉHDAA est modifié et adopté à l'unanimité, sur proposition de monsieur Yan Ouellette (CCSÉHDAA/21-02/01) .
4. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021	Le procès-verbal de la séance du CCSÉHDAA du 12 janvier 2021 est modifié et adopté à l'unanimité sur proposition de monsieur David Hamel (CCSÉHDAA/21-02/02) .
5. Intervention de madame Levert 5.1. TÉVA	<p>Madame Anne-Lyse Levert présente madame Roxane Bernard (agente de développement au Service des ressources éducatives). Madame Levert explique que nos élèves HDAA, fréquentant l'école secondaire, travaillent sur un projet de vie et qu'il s'agit d'une étape déterminante pour eux car on cible leurs intérêts et ce à quoi ils aspirent. Cela devient un projet de vie qui est intégré dans le plan d'intervention ou dans le PSI dans le but de mener ces élèves vers une transition et de leur permettre de s'organiser et d'être autonomes dans un futur milieu de travail. Madame Levert souligne que la contribution des partenaires est essentielle car cela se poursuit, après cela, avec le milieu de la santé.</p> <p>Madame Bernard procède à la présentation du programme de transition de l'école vers la vie active (TÉVA) et répond ensuite aux questions des membres. Le document Powerpoint ayant été utilisé afin d'illustrer cette présentation sera déposé sur le site de partage d'informations OneDrive du CCSÉHDAA.</p> <p>Monsieur Simon-Pierre Hébert partage son expérience vécue sur le terrain en tant qu'enseignant à l'école John-F.-Kennedy.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>6. Rapports et informations diverses</p> <p>6.1. Correspondance</p> <p>6.1.1. Invitation au Forum de PEHDAA et résolution</p> <p>6.1.2. Dépôt du procès-verbal de la séance de l'exécutif du CCSÉHDAA du 29 janvier 2021</p> <p>6.1.3. Portail Parents.Québec</p> <p>6.1.4. Conférence de madame Anne-Lyse Levert</p>	<p>Madame la présidente mentionne avoir reçu une invitation de la FCPQ pour le forum PEHDAA afin de permettre à un délégué et à un invité parent d'y assister. Un courriel a été envoyé aux membres du CCSÉDAA pour leur offrir la possibilité de se joindre à madame Vassilaros. Seul monsieur Ghnahoua Zoabli a manifesté son intérêt. Madame la présidente indique que l'exécutif du CCSÉHDAA s'est réuni le 29 janvier car le délai d'inscription était fixé au 31 janvier. Une résolution a été rédigée nommant madame Vassilaros en tant que déléguée et monsieur Zoabli en tant qu'invité parent. Cette résolution est présentée aux membres du CCSÉHDAA. Madame Vassilaros souligne que la documentation en lien avec ce forum sera déposée sur le site de partage OneDrive du CCSÉHDAA. Elle ajoute que les membres du CCSÉHDAA pourront discuter du forum PEHDAA de la FCPQ lors de la rencontre du 23 mars prochain alors qu'ils auront pu prendre connaissance du contenu de cette documentation.</p> <p>Madame la présidente procède au dépôt du procès-verbal de la séance de l'exécutif du CCSÉHDAA du 29 janvier 2021.</p> <p>Madame la présidente annonce qu'un nouveau portail de la FCPQ est accessible (Parents.Québec). Il s'agit d'un site internet qui offre des pistes de ressources aux parents et aux élèves. Elle invite les membres à le consulter.</p> <p>Madame la présidente annonce que le CP offrira une conférence traitant des plans d'intervention, le 10 février prochain. Celle-ci sera présentée par madame Anne-Lyse Levert. Madame Vassilaros indique qu'aucune inscription n'est requise pour assister à la conférence. Madame Levert mentionne qu'elle présentera cette conférence avec mesdames Isabelle Gendron et Natalie Ruest (conseillères pédagogiques).</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
6.1.5. Conférence « Admettre la différence »	Madame la présidente annonce que le CP présentera une conférence intitulée Admettre la différence, le 25 février prochain. Il est mentionné que cette conférence s'adresse aux parents et aux élèves du secondaire.
6.1.6. Démission d'un membre parent	Madame la présidente annonce que madame Stéphanie Harvey, déléguée du CCSÉHDAA, a remis sa démission pour des raisons personnelles.
6.2. Congrès annuel virtuel de l'Institut TA du 24 au 26 mars 2021	Madame la présidente mentionne que le congrès virtuel de l'Institut TA se tiendra virtuellement du 24 au 26 mars 2021. Elle souligne que les membres ont été invités à prendre connaissance de la programmation du congrès afin de jauger leur intérêt à y participer (Congrès annuel de l'ITA). Madame Vassilaros souligne que l'inscription inclut les trois jours du congrès. Elle indique qu'elle et madame Katherie Rochette assisteront au congrès de l'Institut TA par l'entremise du CP. Il est mentionné qu'il sera possible de visionner certaines conférences en rediffusion jusqu'au 5 avril prochain. Madame la présidente rappelle qu'un bref compte-rendu des conférences sera demandé aux participants du CCSÉHDAA. Aucun membre du CCSÉHDAA ne manifeste le désir d'accompagner mesdames Vassilaros et Rochette.
6.2.1. Résolution	Aucune résolution n'est nécessaire car mesdames Vassilaros et Rochette assisteront au congrès de l'institut TA aux frais du CP.
6.3. Activités de la présidence	Madame la présidente mentionne que le sujet du forum PEHDAA sera remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CCSÉHDAA.
6.4. Échos du conseil d'administration du CSSMB	Monsieur Yan Ouellette, vice-président du conseil d'administration du CSSMB, mentionne que le CA a vraiment pris son envol. Il souligne qu'il s'agit de la première expérience de beaucoup de membres au niveau d'un CA. Chaque membre a une formation en ligne à suivre et un examen à passer ensuite. Il soutient que la chose est prise très au sérieux. Il mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler au niveau des dossiers du CA. Monsieur Ouellette indique être président du

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>6.5. Comité de parents</p>	<p>comité vérification et finances, soit tout ce qui a trait au budget (<u>ex</u> : projets de construction et de réparations d'école, etc.). Monsieur Ouellette ajoute être également membre du comité de transport.</p> <p>Madame la présidente indique que les membres du CP se sont réunis le 28 janvier dernier et que le directeur général du CSSMB, monsieur Dominic Bertrand, leur a rendu visite. À cette occasion, il a répondu à plusieurs questions lui ayant été acheminées avant la rencontre. Il fut question du programme de tutorat aux élèves ayant des difficultés, surtout en lien avec la COVID. Madame la présidente mentionne que le programme tarde à être instauré dans les écoles faute de balises et d'encadrement. Monsieur Bertrand a mentionné qu'un budget de 11 millions de dollars, pour tout le Québec, a été annoncé. Elle ajoute que, pour sa part, le CSSMB reçoit 511 000 dollars, soit à peu près dix dollars par élève. Le CSSMB essaye de recruter des gens pour le tutorat et a envoyé un appel de candidatures. L'information est tombée à la fin du mois de janvier et le CSSMB essaye de procéder le plus rapidement possible selon les critères établis. Il fut également question du taux de plomb dans l'eau des écoles. Madame la présidente relate que les résultats des tests menés ont été rendus accessibles aux directions d'établissement à la mi-janvier. Celles-ci ont analysé les résultats pour voir s'il y a des défaillances dans leurs écoles. Elle ajoute que ces résultats sont censés être rendus publics bientôt. Madame Vassilaros signale que les membres du CP ont été consultés sur la nomination du nouveau protecteur de l'élève du CSSMB et de son substitut. Elle ajoute qu'ils ont également discuté des épreuves ministérielles qui sont annulées cette année. Plusieurs parents ont demandé s'il serait néanmoins possible de voir les anciennes épreuves afin d'évaluer le cheminement de l'élève. Elle ajoute que ces épreuves sont accessibles mais seulement aux enseignants. Certains d'entre eux les distribuent ou les distribueront aux élèves pour leur permettre de se pratiquer. Les membres ont également complété un sondage de la FCPQ relatif au processus de désignation des membres des CA des CSS. La prochaine séance du CP se tiendra virtuellement le 18 février prochain.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
6.6. Concours du CCSÉHDAA	<p>Mesdames Josée Rouleau, Ève Dell’Aniello, Cécilia Roy et Katherie Rochette ainsi que monsieur Ghnahoua Zoabli se sont réunis le 1^{er} février dernier afin de discuter du souhait du CCSÉHDAA de promouvoir l’intégration même s’il n’y aura pas officiellement de concours cette année. Suite à ces discussions, il est proposé qu’une lettre soit envoyée aux parents, ainsi qu’aux employés du CSS, pour que les enfants soient sollicités afin qu’ils trouvent des photos ou qu’ils fassent des dessins représentant, pour eux, l’intégration scolaire. Ces dessins et ces photos seront ensuite insérés dans des lettres formant le mot BRAVO afin de souligner la semaine des personnes handicapées. Il est mentionné qu’il en coûterait 19,95 dollars par montage. Le mot Bravo, formé avec les photos et les dessins, pourrait devenir un fond d’écran qui serait diffusé sur toutes les plateformes internet du CCSMB. Il est également proposé que le sous-comité en charge du concours du CCSÉHDAA écrive un mot félicitant tous les enfants qui sont parvenus à s’intégrer et à traverser l’année exceptionnelle que nous vivons (pandémie).</p> <p>Madame Levert mentionne que la signature du parent sera probablement requise afin d’autoriser le CCSÉHDAA à l’insérer dans le montage. Elle indique qu’elle demandera l’avis juridique du secrétariat général à ce sujet. Il est mentionné que seuls des dessins pourraient également être demandés.</p> <p>Il est mentionné que la semaine des personnes handicapées aura lieu du 1^{er} au 7 juin 2021. Les membres du CCSÉHDAA conviennent de fixer la date limite de remise des projets au 7 avril 2021.</p>
6.6.1. Sous-comité et résolution	<p>Un budget maximum de deux cent dollars, taxes incluses (200\$), destiné aux montages en lien avec le concours du CCSÉHDAA préparé par le sous-comité composé de mesdames Josée Rouleau, Katherie Rochette, Ève Dell’Aniello et de monsieur Ghnahoua Zoabli, est adopté à l’unanimité par les membres du CCSÉHDAA sur proposition de madame Nathalie Vassilaros (CCSÉHDAA/21-02/03).</p>
6.7. Suggestions de conférences pour le Comité de parents	<p>Madame la présidente rappelle que la coordonnatrice du comité Intégration et conférences du CP l’a contactée pour demander si le CCSÉHDAA aurait des sujets de conférences à lui proposer. Elle souligne que le CP dispose d’un budget lui permettant de présenter plusieurs formations. Madame Vassilaros mentionne qu’il n’est pas trop tard pour soumettre des idées de conférences, même si</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>le calendrier 2020-2021 du CP est complété, car le comité Intégration et conférences planifie déjà des conférences pour le mois de septembre prochain. Elle invite les membres du CCSÉHDAA à lui faire parvenir leurs idées de conférences qu'elle communiquera par la suite à la coordonnatrice du comité Intégration et conférences du CP. Madame la présidente souligne que ces conférences sont offertes gratuitement. Elle ajoute qu'aucune inscription n'est requise afin d'assister aux conférences du CP.</p> <p>Madame Raymonde Gomis indique que des professionnels font partie des membres du CCSÉHDAA. Elle suggère qu'ils présentent des conférences présentant leur approche et leur vision des choses.</p>
7. Varia	Madame la présidente indique que la prochaine séance du CCSÉHDAA se tiendra le 23 mars 2021.
8. Levée de la réunion	La séance du CCSÉHDAA du 9 février 2021 est levée à 21 heures 08.

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>